



Vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite

**RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU
BACCALAURÉAT EN CRÉATION NUMÉRIQUE (7235)**

2021

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Nom du programme (code) :	Baccalauréat en création numérique
Nombre de crédits et cycle d'études :	90 crédits, 1 ^{er} cycle
Grade :	Baccalauréat ès arts, B.A.
Caractéristiques :	Baccalauréat généraliste comportant trois concentrations composées de 15 crédits : cinéma, création 3D et technologie Web
Unité de rattachement :	Module en création numérique

2. PROCESSUS D'ÉVALUATION

L'évaluation du programme de Baccalauréat en création numérique (7235) a été réalisée en conformité avec les dispositions de la [Politique institutionnelle d'évaluation périodique des programmes](#) de l'UQAT. Cette politique prévoit une évaluation interne par un comité formé par le module ou le comité de programme et suivie d'une évaluation externe, le tout complété par l'avis du comité des pairs agissant à titre de comité institutionnel, avis soumis à la commission des études pour adoption.

2.1 Évaluation interne

Le comité d'évaluation interne s'est rencontré à cinq reprises entre le 8 janvier 2020 et le 1^{er} avril 2021 et réunissait les personnes suivantes :

Tableau 1
Composition du comité d'évaluation interne

Codirection du module :	Cathy Vézina
Professeur:	Louis-Paul Willis
Étudiant au programme :	Henri Blais
Étudiante au programme :	Marie-Michelle Poitras (2019-2020)
Étudiant au programme :	Félix-Olivier Fiset (2021)
Diplômé du programme :	Simon Descôteaux
Chargé de cours :	Francis Caron
Membre socioéconomique :	Mathieu Lavigne
Observatrice et observateurs :	David Morin, coordonnateur au module Billy Larivière, chargé de cours Josée Lacroix, coordonnatrice aux programmes Martin Villemure, coordonnateur aux programmes

2.1.1 Collecte des données et taux de réponse

Collecte des données statistiques

Les données statistiques utilisées pour l'évaluation des programmes à l'UQAT sur des indicateurs comme les admissions, inscriptions, durée des études et diplomation proviennent de la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) de l'Université du Québec, sous la forme d'une trousse d'évaluation de programme.

Collecte de données quantitatives et qualitatives

De plus, des sondages auprès des personnes diplômées, des étudiantes et des étudiants, des membres du corps enseignant et des entreprises et organismes employeurs ont permis d'évaluer la perception des personnes impliquées quant à l'atteinte des objectifs et à l'adéquation du programme face à l'emploi et aux études supérieures. Chaque questionnaire était composé de questions fermées (partie quantitative) et de questions ouvertes (partie qualitative).

Des questionnaires ont été acheminés aux groupes suivants :

- étudiantes et étudiants inscrits à la session d'automne 2020 et ayant complété au moins 2 trimestres;
- diplômées et diplômés depuis le début de l'offre du programme;
- ensemble du corps enseignant, soit les professeurs membres de l'équipe de Rouyn-Noranda de l'UER en création et nouveaux médias et les chargés de cours et les professeurs de l'équipe de Montréal ayant donné au moins une activité de 3 crédits ou plus à plus d'une reprise;
- employeuses et employeurs : tous les connus (sondage Web) et les potentiels dans un horizon de 5 à 10 ans (sondage téléphonique).

L'enquête auprès de ces groupes s'est déroulée entre le 30 septembre 2020 et le 18 février 2021. Les sondages se sont déroulés sur des périodes de trois semaines. Trois rappels ont été envoyés pour chaque sondage mené sur le Web.

Taux de réponse

Le tableau qui suit présente le nombre de réponses aux questionnaires reçues par rapport au nombre de questionnaires envoyés, ainsi que le taux de réponse qui en résulte. Les seuils de réponse ont été déterminés en lien avec les pratiques d'évaluation périodique des programmes et les seuils statistiques permettant l'établissement de profils de cohortes utilisés dans le réseau de l'Université du Québec.

Tableau 2
Taux de réponse aux questionnaires

Population	Nombre total de personnes sondées (n)	Seuil de réponses (calcul)	Seuil de personnes répondantes (nombre)	Nombre de personnes répondantes final	Taux
Étudiantes et étudiants	21	(pour n = entre 13 et 60 = 30 %)	6	10	48 %
Diplômées et diplômés	41	(pour n = entre 13 et 60 = 30 %)	12	17	41 %

Membres du corps enseignant	37	(pour n = entre 13 et 60 = 30 %)	11	26	70%
Employeuses et employeurs	160	(pour n ≥ 60 = 20 %)	32	98	61%

2.2 Évaluation externe

Conformément aux dispositions de la *Politique institutionnelle d'évaluation périodique des programmes* de l'UQAT, le mandat qui a été confié au comité d'évaluation externe consistait à formuler un jugement sur le programme et à recommander des mesures susceptibles d'en améliorer la qualité et la pertinence.

Le comité d'évaluation externe disposait du rapport d'évaluation interne produit par le comité dédié. De plus, il a participé à des rencontres virtuelles avec des représentantes et représentants de l'administration de l'UQAT et des personnes concernées par le programme (membres du corps enseignant, personnes étudiantes et diplômées, directions de module ou du comité de programme et du département, etc.) les 21 et 22 juin 2021. Il disposait ensuite d'un délai de quatre semaines pour rédiger un avis portant sur les aspects suivants :

- appréciation de la qualité du processus d'évaluation interne;
- jugement sur la qualité et la pertinence du programme;
- identification des forces du programme et des aspects à améliorer;
- recommandations.

2.3 Comité des pairs

Le comité des pairs était composé des personnes suivantes : monsieur Bryan Boudreau-Trudel, doyen aux études; monsieur Stéphane Grenier, professeur en travail social; monsieur Hatem Mrad, professeur à l'École de génie et madame Josée Lacroix, coordonnatrice aux programmes.

Les membres du comité ont pris connaissance de l'ensemble du dossier d'évaluation. Le comité s'est réuni le 1^{er} octobre 2021 pour disposer des rapports et avis suivants :

- le rapport d'autoévaluation du Baccalauréat en création numérique (mai 2021);
- le rapport des trois experts externes suivants (août 2021) :
 - M. Bertrand Gervais, professeur au département d'études littéraires, Université du Québec à Montréal;
 - M. Hervé Saint-Louis, professeur en médias émergents, Université du Québec à Chicoutimi;
 - M. Marc-André Baril, directeur du développement des affaires, Moment Factory.
- la réaction du Module en création et nouveaux médias au rapport des experts externes (8 septembre 2021);

- la réaction de l'assemblée départementale au rapport des experts externes (15 septembre 2021).

2.3.1 Avis du comité des pairs

Le comité des pairs a recommandé à la commission des études de :

- Recevoir le rapport d'autoévaluation du programme de Baccalauréat en création numérique présenté par le Module en création et nouveaux médias;
- Maintenir le Baccalauréat en création numérique à l'intérieur de la programmation de l'UQAT et demander au Module en création et nouveaux médias d'entreprendre immédiatement le processus de révision de ce programme conformément aux recommandations qui suivent :
 - Réviser les objectifs du programme en aspirant au compromis entre polyvalence et spécialisation et développer une approche-programme intégrant l'ensemble des objectifs et la contribution de chacun des cours au développement de ces objectifs. Impliquer les chargées et chargés de cours dans cette démarche de développement d'une approche-programme.
 - Définir un mécanisme de suivi de l'évolution des besoins dans le secteur et de révision régulière de l'offre de cours.
 - Déposer une proposition de structure ramenant le nombre de concentrations à deux, excluant la concentration technologie Web, et redéfinir les concentrations retenues en tenant compte à la fois des contenus visés, de la prévision d'effectifs étudiants par concentration et de la capacité d'offre de cours.
 - Évaluer l'impact des changements proposés au programme sur l'offre globale de l'UER en création et nouveaux médias et plus particulièrement sur les programmes de certificats ainsi que sur l'offre à la clientèle étudiante internationale qui contribue à la richesse de l'expérience étudiante.
 - Analyser la possibilité d'augmenter le recrutement dans le programme en misant sur les forces de l'UQAT; soit la formation à distance et en formule hybride afin de bonifier l'offre de cours et plus particulièrement l'offre de cours de concentrations.
 - Développer une séquence de cours et d'activités portant sur la gestion de projets.
 - Évaluer la possibilité d'embaucher un agent de stage ou de liaison dédié exclusivement au campus de Rouyn-Noranda et évaluer les meilleures façons d'augmenter les interactions avec le milieu et les entreprises du domaine, possiblement à l'intérieur des cours déterminés et en intégrant des activités de gestion de cas réels.
 - Limiter l'offre de cours offerts sur des périodes de six heures consécutives et s'assurer que les méthodes pédagogiques utilisées durant ces cours soient adaptées au contexte d'enseignement et validées par le Service de pédagogie universitaire et de formation à distance de l'UQAT.

- Mettre à jour les ententes DEC-BAC et trouver des moyens d'intensifier les relations avec les cégeps concernés par lesdites ententes afin que le baccalauréat en création numérique soit vu comme une poursuite logique des études dans le domaine.
- Maintenir la codirection modulaire et une répartition équitable de représentantes et représentants des centres de Rouyn-Noranda et de Montréal au sein du conseil de module.
- Assurer la représentation, au sein de l'équipe départementale, de professeures ou de professeurs habiletés pour encadrer ou intervenir dans chacune des concentrations et évaluer la possibilité d'embaucher une nouvelle ressource professorale à cette fin dans le cas où une telle couverture ne serait pas assurée à la suite de la révision du programme.
- S'assurer que les espaces dédiés et les ressources technologiques mises à la disposition de l'effectif étudiant correspondent aux besoins et prévoir des investissements en ce sens.
- Mettre en place des mesures pour favoriser le recours aux ressources disponibles à l'UQAT (Service des communications et du recrutement, Service de la pédagogie universitaire et de la formation à distance, etc.) et sensibiliser la population étudiante à la valeur des ressources physiques et numériques, des formations et de l'accompagnement proposés par la bibliothèque.
- Réfléchir à une façon de contribuer au développement des connaissances permettant une meilleure compréhension des réalités autochtones dans le cadre du programme.

2.4 Avis de la commission des études

Le dossier d'évaluation du programme a été présenté aux membres de la commission des études de l'UQAT à la réunion du 11 novembre 2021.

La commission des études a entériné les recommandations du comité des pairs et mandaté le conseil de module pour déposer le dossier de révision du Baccalauréat en création numérique (7235) au cours de l'année universitaire 2022-2023, en vue d'une implantation à l'automne 2023.